

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Faculté des Lettres et Langues

Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

Sciences du langage

Titre

Analyse du sens lexical

Définition hypospécifique, hyperspécifique et par genre prochain

Cas des dictionnaires : LE GRAND ROBERT, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS et petit Larousse en couleurs



Présenté et soutenu publiquement par

Zakia HAMCHAOUI

Directeur de mémoire

Pr.Salah KHENNOUR

Jury

Dr Mohamed DRIDI	MCA. Université Kasdi Merbah Ouargla	Président
Pr Salah KHENNOUR	Prof. Université Kasdi Merbah Ouargla	Rapporteur
Dr Sabrina MOUDIR	MAA. Université Kasdi Merbah Ouargla	Examineur

Année universitaire : 2019/2020

Titre

Analyse du sens lexical
Définition hypospécifique, hyperspécifique et par genre prochain
Cas des dictionnaires : LE GRAND ROBERT, HACHETTE Le
Dictionnaire DU FRANÇAIS et petit Larousse en couleurs

Présenté et soutenu publiquement par

Zakia HAMCHAOUI



Dédicace

Je dédie ce travail à

Mes chers parents, que nulle dédicace ne puisse exprimer mes sincères sentiments,

Mes chères sœurs Sarah et Hanane et mes chers frères

Et à tous qui m'ont soutenue de près ou de loin.

Remerciements

Je tiens à remercier vivement mon directeur de mémoire Pr. SALEH KHENNOUR pour l'aide précieuse tout au long de ce travail.

Je remercie les membres du jury qui ont bien acceptés de lire et de commenter mon travail.

Un grand merci à mes parents pour leurs encouragements et leur soutien inconditionnel.

Je remercie tous ceux m'ont aidé de près ou de loin dans ce travail.



Table des matières

Introduction générale.....	08
Chapitre 01 : Considérations théoriques.....	11
Introduction	11
1.1. Lexicographie et sémantique lexicale.....	12
1.1.1. La lexicographie.....	12
1.1.2. La sémantique lexicale.....	12
1.2. Le dictionnaire.....	14
1.2.1. La typologie des dictionnaires.....	14
1.2.1.1. Dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques.....	15
1.2.1.2. Dictionnaires monolingues et dictionnaires plurilingues.....	16
1.2.1.3. Dictionnaires extensifs et dictionnaires sélectifs.....	16
1.2.2. Caractéristiques des dictionnaires.....	16
1.2.2.1. La nomenclature.....	17
1.2.2.2. La macrostructure.....	17
1.2.2.3. La microstructure.....	17
1.2.3. La définition lexicographique.....	17
1.3. Analyse du sens lexical.....	19
1.3.1. Analyse sémique ou componentielle.....	19
1.3.2. Définition par inclusion.....	20
1.3.3. Définitions hypospécifique, suffisante et hyperspécifique.....	20
Conclusion.....	21
Chapitre 02 : Analyse du sens lexical.....	22

Introduction.....	22
2.1. Le champ sémantique du vent.....	23
2.1.1. Analyse sémique.....	23
2.1.2. Genre prochain et type de définitions.....	26
2.1.2.1. Dictionnaire le Grand Robert.....	26
2.1.2.2. HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS	27
2.1.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs.....	28
2.2. Le champ sémantique de pluie.....	30
2.2.1. Analyse sémique.....	30
2.2.2. Genre prochain et type de définitions.....	32
2.2.2.1. Dictionnaire le Grand Robert.....	32
2.2.2.2. HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS.....	33
2.2.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs.....	34
2.3. Le champ sémantique de mot (partie de discours).....	35
2.3.1. Analyse sémique.....	35
2.3.2. Genre prochain et type de définitions.....	40
2.3.2.1. Dictionnaire le Grand Robert.....	40
2.3.2.2. HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS.....	41
2.3.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs.....	42
2.4. Le champ sémantique de peur.....	44
2.4.1. Analyse sémique.....	44
2.4.2. Genre prochain et type de définitions.....	46
2.4.2.1. Dictionnaire le Grand Robert.....	46
2.4.2.2. HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS.....	47

2.4.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs.....	48
Conclusion.....	49
Conclusion générale.....	52
Références bibliographiques.....	55

Introduction générale

La langue est définie, généralement comme étant un système de signes linguistiques, ayant pour objectif la communication. Elle se manifeste sur le plan vocal, graphique et gestuel, comme elle a fait et fait objet d'études très variées sur tous les niveaux d'analyse linguistique : phonologique, syntaxique, morphologique, lexical. Toute langue est composée d'un lexique, qui désigne « *l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur* »¹, dont chaque unité lexicale comporte un sens particulier, le vocabulaire étant l'utilisation effective du lexique. Le traitement linguistique et plus précisément lexicographique du lexique est l'objet d'étude des dictionnaires, qui procèdent par des approches qui mobilisent toutes les théories de la linguistique.

Cet ouvrage rassemble une partie du lexique d'une langue générale ou d'un domaine précis. Il est défini comme : « *Recueil des mots ou d'une catégorie des mots d'une langue, rangés dans un ordre alphabétique avec leurs sens, des indications sur les conditions de leur emploi, et parfois des développements encyclopédique* »². En le consultant on obtient des renseignements nécessaires qui permettent de clarifier le sens d'un mot. En effet « *l'usage du dictionnaire est indispensable au bon fonctionnement de toute classe de français* »³, cela confirme que sa visée est essentiellement didactique car il participe dans le processus d'apprentissage d'une langue ou d'un domaine précis.

Les dictionnaires de langue et les dictionnaires encyclopédiques, à la différence des lexiques et glossaires, présentent des définitions. Ces dernières fonctionnent comme des synonymes des mots à définir. Ils sont d'une complexité avérée sur le plan linguistique et appellent, par conséquent, une grande technicité; elles s'organisent en plusieurs types.

Parmi les différents types de définitions, la définition par inclusion est la plus adaptée par les dictionnaires, notamment les dictionnaires de langue. Elle consiste à inclure le mot dans sa classe générale qu'on appelle le genre prochain, puis lui joindre un ensemble de traits spécifiques, qui permettent selon leurs nombres et leurs spécificités distinguer trois types de définitions : hypospécifique, suffisante ou hyperspécifique.

D'un dictionnaire à un autre, la définition du même mot diffère par rapport au choix du genre prochain et au nombre de traits spécifiques.

¹ J. DUBOIS, et al. *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse Bordas/VUEF2002. 1^{ère} édition 1994, p.282.

² *Les dictionnaires initiation à la lexicographie*. Paris : Cedic, 1978.(Coll.1013). Récit écrit/récit filmique, p.13.

³ Ibid., p.11.

Ce phénomène sera notre point d'étude, il s'agit de savoir :

1-Quelle stratégie adopte les dictionnaires dans leurs choix entre la définition hypospécifique, suffisante, hyperspécifique, et le choix du genre prochain?

2-Est-ce que chaque dictionnaire adopte la même stratégie de définition pour toutes les entrées ?

Puisque nous allons nous intéresser aux définitions des dictionnaires, nous avons choisi comme corpus d'étude un ensemble de définition des mots, plus exactement les noms abstraits et concrets, appartenant aux différents champs sémantiques : le champ sémantique de vent, le champ sémantique de pluie, le champ sémantique de mot et le champ sémantique de peur.

Ces définitions sont extraites de trois dictionnaires différents du point de vue de l'auteur, type, volume et version.

- Dictionnaire LE GRAND ROBERT électronique
- Dictionnaire HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS
- Dictionnaire petit Larousse en couleurs

Nous nous sommes fixés comme objectif principal de notre travail, l'analyse du sens lexical des définitions des lexèmes de notre corpus afin d'arrêter la stratégie de définition des champs sémantiques dans les trois dictionnaires.

Notre travail s'inscrit principalement entre le domaine de la lexicographie, qui désigne une technique : la confection des dictionnaires, et la sémantique lexicale qui est l'étude linguistique du sens des mots.

Dans le but d'atteindre notre objectif nous allons procéder par une étude descriptive analytique des définitions proposées par les trois dictionnaires.

Dans le souci de bien mener cette étude, nous proposons des hypothèses suivantes:

- Chaque dictionnaire adopte une seule stratégie de définition.
- La stratégie de définition est relative au volume du dictionnaire.

Nous avons jugé important de deviser ce travail en deux chapitres.

Le premier portera sur le cadre théorique dans lequel nous allons aborder les notions théoriques fondamentales qui sont en rapport avec notre sujet. Ce chapitre

visé à cerner les concepts de base de notre sujet de recherche et de présenter le modèle d'analyse sur lequel nous nous sommes appuyés dans notre pratique.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse du sens lexical. Nous allons, pour chaque champ sémantique, établir une analyse sémique, puis analyser la stratégie de définition de chaque champ sémantique dans les trois dictionnaires

Chapitre 1 : Considérations théoriques

Introduction

Ce chapitre traitera de quelques données théoriques en relation avec le dictionnaire et l'analyse du sens lexical.

D'abord, nous toucherons, les domaines auxquels nous ferons appel au cours de cette étude : la lexicographie et la sémantique lexicale.

Ensuite, nous essayerons de définir le dictionnaire d'une manière générale, on présentera sa typologie et identifiera ses caractéristiques.

Enfin, nous présenterons le modèle théorique de notre analyse à savoir : l'analyse sémique, la définition par inclusion et la définition hypospécifique, suffisante et hyperspécifique.

1.1. Lexicographie et sémantique lexicale

1.1.1. La lexicographie

La lexicographie est l'une des branches de la linguistique appliquée qui désigne « *l'activité ou le domaine d'étude qui vise la construction de représentations (=modèles) des lexiques* »⁴. En d'autres termes, la lexicographie désigne la technique de réalisation des dictionnaires destinés à tous les types de publics.

Cette activité, qui a pour objectif la confection des ouvrages pratiques, n'est pas autonome, car elle dépend d'autres savoirs : la lexicologie, la sémantique, l'étymologie et la sémantique lexicale.

La tâche du lexicographe, le réalisateur des dictionnaires, est de décrire sémantiquement la liste de mots qui servent d'entrées lexicales appelée la nomenclature. Il doit rendre compte du sens des mots dans la langue et dans le discours; ainsi que la polysémie et l'homographie des mots.

Il s'agit donc d'une activité qui demande l'analyse du fonctionnement des mots en langue et en discours, le traitement et l'organisation du lexique.

Un nouveau concept est apparu, dont son objet d'étude est le dictionnaire : la dictionnairique. Pratiquement, la lexicographie et la dictionnairique n'ont pas les mêmes fonctions et objectifs, mais elles forment « *une utile dichotomie tout en étant complémentaire* ».⁵

La lexicographie est la science qui a pour objectif la rédaction des dictionnaires ; en revanche, la dictionnairique représente « *tout ce qui est lié aux aspects concrets de la fabrication, de la présentation, pour un public donné, avec tous les impératifs commerciaux qui s'imposent pour plaire au public* »⁶

1.1.2. La sémantique lexicale

La sémantique lexicale est une branche de la lexicologie, elle désigne « *l'étude linguistique du sens des mots* »⁷. Elle s'intéresse à la structure sémantique du lexique, ainsi aux traits sémantiques qui bâtissent la signification d'une unité lexicale.

⁴ A.POLGUERE, *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*, Canada : Les presses de l'université de Montréal, 2016, p.283.

⁵ J.PRUVOST, « Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI e siècle », in *Etude de linguistique appliquée*, Vol 1, n°137, 2005, p.7

⁶ Ibid., p.7.

⁷CH.SCHWARZE, *Introduction à la sémantique lexicale*, Tübingen : Narr, 2001,p.1.

Cette branche traite : le sens lexical de différentes parties du discours, les types de variations sémantiques, la polysémie et les méthodes d'analyse et de représentation du sens lexical.

La sémantique lexicale n'identifie pas le sens d'une unité lexicale que par d'autres unités lexicales, mais elle doit tenir compte des variations sémantiques ainsi qu'aux d'autres disciplines à savoir : « *Le point de vue philosophique, le point de vue psychologique et le point de vue grammatical* ». ⁸

⁸ Ibid., p.2.

1.2. Le dictionnaire

Le dictionnaire est un ouvrage ou un document qui représente une partie du lexique d'une langue ou d'un domaine spécialisé. Il donne les renseignements nécessaires qui permettent aux consultants de clarifier le sens d'un mot inconnu ou mal compris, ou bien pour avoir plus d'information sur un mot.

En effet, les dictionnaires, d'une manière générale, sont des « Livres « à l'usage du monde » pour les uns, clefs d'un code difficile à déchiffrer pour les autres, les dictionnaires constituent des objets socioculturels d'une importance primordiale »⁹.

En d'autres termes, ces livres sont des ouvrages didactiques, consultés par un large public et servent à former et informer les consultants.

Alors, la fonction principale du dictionnaire est de répondre aux besoins des usagers cherchant des informations sur un mot ; mais est-ce que tous les dictionnaires répondent aux mêmes besoins ? Et est-ce qu'ils complètent la même fonction ?

1.2.1. Typologie des dictionnaires

Il existe une typologie des dictionnaires selon laquelle chaque dictionnaire préserve ses propres caractéristiques « La fonction didactique du dictionnaire et la commodité de sa consultation ayant conduit à une nécessaire différenciation de ce type d'ouvrage »¹⁰.

Les dictionnaires se distinguent d'abord par leurs modes de présentation, il y a des dictionnaires en version papier, des dictionnaires en version électronique (appareil servant de dictionnaire) et des dictionnaires numériques (sous la forme d'un logiciel).

Ensuite, ils se distinguent par: L'auteur, le titre, l'édition, la dimension de l'ouvrage (Grand, petit, de poche), la nature et étendue du contenu (Général, spécifique à un domaine), public (Pour les débutants, les spécialistes) et la datation du contenu (Ancien français, dictionnaire de nouveaux mots).

Puis, ils se distinguent aussi par : la nature de l'information (dictionnaires de langue vs dictionnaires encyclopédiques), le nombre de langues traitées(dictionnaires monolingues vs dictionnaires plurilingues) et l'étendue et la composition de la nomenclature (dictionnaires extensifs vs dictionnaires intensifs).

⁹ P.CORBIN, .et A-M. DESSAUX-BERTHONNEA.et D. CORBIN (dir).Lexique. Tome 2, *Le dictionnaire*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1983,p.7.

¹⁰ *Les dictionnaires initiation à la lexicographie*, op. cit., p. 30.

Dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques

Appelés aussi dictionnaires de mots et dictionnaires de choses, ils s'opposent selon la nature des informations données et le type de mots traités.

Le dictionnaire de langue(ou de mot) est un ouvrage qui rassemble les mots et les expressions d'une langue et « *On sait qu'il ne contient pas de noms propres et qu'il traite toutes les parties du discours y compris les mots grammaticaux* »¹¹.

Il traite les mots en tant que signes linguistiques et il s'intéresse aux mots eux-mêmes : la nature, le genre, la forme graphique et phonique, l'étymologie, niveau de langue, utilisations du mot etc. Le classement des entrées est par ordre alphabétique, il peut avoir deux entrées pour le même mot si le mot est polysémique. L'explication des mots sont souvent des périphrases en utilisant d'autres mots ayant presque le même sens.

Les dictionnaires de langue les plus importants sont : Le Robert, DFC (Dictionnaire du Français Contemporain), Le Lexis, Le Trésor de la Langue française et le Grand Larousse de la Langue française.

En revanche, le dictionnaire encyclopédique(ou de chose) est un ouvrage qui ne traite pas les mots en tant que signes linguistiques mais en tant que choses ou objets réels : description formelle, utilisations, caractéristiques et l'accompagnement des iconographies (images, dessins, cartes, schémas) qui servent à illustrer.

Ce dictionnaire donne une « *information plus ou moins étendue, dépassant le strict nécessaire à la compréhension du mot, à la connaissance de son fonctionnement* »¹², c'est-à-dire il donne plus de détails sur les mots définit. Ainsi, il traite les noms propres, dans une section particulière, classés par ordre alphabétique, ou ils peuvent constituer un dictionnaire particulier. Il renseigne de plus sur l'aspect linguistique du mot, mais il donne plus de détails sur l'aspect extralinguistique.

Dictionnaires monolingues et dictionnaires plurilingues

La distinction entre les dictionnaires monolingues et les dictionnaires plurilingues porte sur le statut et le nombre de langues utilisées dans le dictionnaire.

¹¹J. REY DEBOVE, « Typologie des dictionnaires généraux monolingues de la langue actuelle », in *Quaderni del cirsil*, 2005, n°4, p.4.

¹² *Les dictionnaires initiation à la lexicographie*, op.cit., p. 33.

Le dictionnaire monolingue traite les mots par un seul système linguistique, autrement dit, « *Les entrées et les définitions sont fournies dans la même langue* »¹³

Par contre, le dictionnaire plurilingue utilise deux (ou plus) systèmes linguistiques différents ; la langue de départ n'est pas identique à celle d'arrivée.

« *Les dictionnaires plurilingues se divisent entre eux en deux : dictionnaire homoglosse / dictionnaire hétéroglosse* »¹⁴.

Les dictionnaires homoglosses traitent des variétés dans la même langue (dictionnaires de dialectes, dictionnaires de l'ancienne langue). En revanche, les dictionnaires hétéroglosses se divisent en deux : dictionnaires bilingues qui utilisent deux langues différentes (dictionnaire français-arabe) et les dictionnaires multilingues qui utilisent plus de deux langues (dictionnaire français-arabe-anglais).

Dictionnaires extensifs et dictionnaires sélectifs

Le dictionnaire extensif d'une langue, appelé aussi dictionnaire général ou universel, « *visé à décrire l'ensemble de son lexique* »¹⁵, c'est-à-dire toutes les unités lexicales d'une langue.

En revanche, le dictionnaire sélectif, appelé aussi dictionnaire spécial ou restrictif, traite un lexique propre à un domaine de connaissance (dictionnaire d'informatique, dictionnaire de médecine), ou un domaine de mot « (*dictionnaires des homonymes, des étymologies, des synonymes etc.*) »¹⁶.

Alors, la distinction entre les dictionnaires extensifs et les dictionnaires sélectifs porte sur l'extension de leur nomenclature.

1.2.2. Caractéristiques des dictionnaires

Tous les dictionnaires se composent d'un volume ou d'un ensemble de volumes de sorte que chaque volume contient un ensemble d'articles classés par un ordre spécifique.

L'organisation interne des dictionnaires, notamment les dictionnaires de langues, est composée de trois éléments ou structures : la nomenclature, la macrostructure et la microstructure.

¹³ N.CAMPOS MARTIN, « Lexicographie et traduction : les différents types de dictionnaires : classement et typologie », in *Entreculturas*, 2009, n°1, p.325.

¹⁴S. OZTURK KASAR, « Pour une typologie moderne des dictionnaires », in *Synergies Turquie*, 2008, n°1, p.59.

¹⁵ J.REY DEBOVE, op.cit. , p.1.

¹⁶ Ibid., p.2.

La nomenclature

« *La liste de tous les mots vedettes d'un dictionnaire est appelée nomenclature du dictionnaire* »¹⁷. Cette dernière désigne la liste des entrées du dictionnaire (mots, élément, etc.), ainsi elle détermine le volume du dictionnaire.

Généralement, les dictionnaires de langues organisent leurs nomenclatures selon l'ordre alphabétique, mais ce n'est pas toujours le même cas pour tous les dictionnaires.

La macrostructure

La macrostructure désigne l'ensemble de volumes ou nomenclature d'un dictionnaire. En effet, il existe, selon le traitement des mots de la même famille, deux types de macrostructure :

A-La macrostructure simple : le dictionnaire traite chaque mot dans une entrée.

B-La macrostructure double : le dictionnaire traite tous les mots de la même famille dans une entrée.

La microstructure

La microstructure désigne « *Le patron d'organisation interne des articles de vocables* »¹⁸. Elle varie, d'un dictionnaire à un autre, selon le choix : des informations linguistiques (genre, la nature, prononciation), des définitions, des exemples, des iconographies, des citations, etc.

1.2.3. La définition lexicographique

La définition lexicographique représente l'analyse sémantique des unités lexicales, qui est l'objectif principal de la lexicographie. Elle est l'élément important dans le dictionnaire, en expliquant les mots par d'autres, « *car dans la définition on accède aux choses par les mots, et les mots renvoient forcément à des choses* »¹⁹. Autrement dit, la définition lexicographique est une périphrase synonymique visant à donner un sens au mot.

La tâche de la définition consiste à « *faire correspondre à une unité lexicale supposée inconnue ou mal connue une pluralité d'unités appartenant au même système lin-*

¹⁷ A.POLGUERE, op.cit., p292.

¹⁸ Ibid., p.295.

¹⁹ J.REY DEBOVE, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Haye : Mouton, 1971, p.182.

guistique »²⁰ et son objectif est de permettre, aux consultants, la construction convenable du concept pour le distinguer des autres concepts.

Il existe « *différents types de définition dans un dictionnaire de langue* »²¹ :

a-Définition par renvoi ou rapprochement : en utilisant un synonyme.

-Définition au contraire : en utilisant le sens opposé du mot.

b-Définition morphosémantique : elle est utilisée pour définir les mots affixés ou composés, elle consiste à expliquer la relation entre l’affixe et le mot-base.

c-Définition logique : en donnant le genre prochain et les définisseurs spécifiques.

²⁰ A.REY, *De l’artisanat des dictionnaires à une science du mot : Image et modèles*. Paris : Armand Colin, 2008. (Coll. U) ,p.101.

²¹ *Les dictionnaires initiation à la lexicographie*. op.cit., p.128.

1.3. Analyse du sens lexical

Toutes les unités lexicales ont un sens en langue, et la sémantique lexicale est la discipline chargée de dégager le sens codé des unités, elle « *doit pouvoir dire ce que signifie un signe au regard de la tension entre l'unité qui le caractérise par opposition aux autres signes* »²².

La description des unités lexicales se fait par la combinaison des autres unités lexicales, appelée la définition. En effet, l'analyse du sens lexical consiste à comparer les unités en se basant sur les traits de leurs descriptions, c'est-à-dire que chaque unité lexicale est décrite par un ensemble de traits. Pour cela, il existe des classes ou ensembles de mots ayant presque les mêmes traits descriptifs, appelé : le champ sémantique. Ce dernier est défini comme « *un sous-ensemble du lexique, un micro-système lexical qui fait correspondre à une notion, le sentiment, la couleur, le mobilier, etc.* »²³.

Le dictionnaire représente la référence qui produit des descriptions (définitions) en langue naturelle.

Parmi les modèles théoriques d'analyse du sens lexical créé par la sémantique lexicale : le modèle de l'analyse sémique ou componentielle et la définition par inclusion.

1.3.1. Analyse sémique ou componentielle

L'analyse sémique (appellation européenne de B Pottier, A J Greimas et E Cose-riou) ou componentielle (appellation américaine de J J Katz et J A Fodor) est un modèle d'analyse mené à partir de la sémantique de la signification et lié au structuralisme. Son origine est l'analyse phonologique, les sémanticiens ont appliqué le système d'opposition phonologique sur un ensemble lexical.

Il s'agit de « *différencier, au sein d'un ensemble lexical donné, les sens des mots les uns par rapport aux autres en procédant à l'analyse du signifié en traits distinctifs* »²⁴, c'est-à-dire comparer une série de mots afin de dégager les traits communs et les traits distinctifs d'un mot.

Les concepts clés de l'analyse sémique ou componentielle sont :

²²P. LARRIVEE, « Qu'est-ce que la sémantique peut dire du sens lexical ? », in *Langages*, 2008, n°172, p.4.

²³ J.GARDES-TAMINE, *La Grammaire*. Tome 1, *Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand Colin, 1990. (Coll. Cursus), p.102.

²⁴ A.LEHMANN, et F.MARTIN-BERTHET, (dir). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan, 2000, p.21.

a-Sèmes : « *La substance sémantique d'un mot est comparable à la substance phonologique d'un phonème* »²⁵, ils désignent l'ensemble de traits distinctifs ou différentiels appelés aussi traits sémantiques ou lexicaux.

Lorsqu'un sème est marqué positivement signifie la présence du sème dans la signification du mot, et s'il est marqué négativement cela signifie l'absence du sème dans la signification du mot.

b-Sémème : est l'ensemble de sèmes d'un mot (sémème=sème1+sème 2+...).

c-Archisémème : est le sème marqué positivement pour plusieurs sémèmes.

d-Archilexème : désigne le mot qui convient à tous les mots de la série.

1.3.2. Définition par inclusion

« *C'est en parlant des choses que le contenu des signes apparaît mais implicitement* »²⁶. La définition par inclusion, appelée aussi définition logique ou définition hyperonymique, est un modèle de définition basée sur la théorie aristotélicienne. Ce modèle est inspiré de la sémantique référentielle (cognitive), en utilisant la périphrase selon des catégories logiques.

Selon Aristote, « *Il faut en définissant poser l'objet dans son genre et alors seulement y rattacher des différences* »²⁷, autrement dit, pour définir un mot il suffit de placer en premier son genre prochain c'est-à-dire la classe générale dont il appartient, puis ajouter des traits spécifiques qui le distingue par rapport aux autres mots appartenant à la même classe générale.

1.3.3. Définition hypospécifique, suffisante, hyperspécifique

Le but de la définition est de garantir la compréhension du sens des mots, donc il faut assurer la relation d'identité entre le mot et sa définition.

Pour identifier cette relation, il faut se poser une double question :

1- Est ce que tous les X (mot défini) sont des Y (les traits spécifiques) ?

2- Est ce que tous les Y sont X ?

La réponse des deux questions permet de distinguer trois types de définitions :

²⁵ Ibid., p.23.

²⁶ J. REY DEBOVE, op .cit., p.222.

²⁷ A.LEHMANN, et F. MARTIN-BERTHET (dir), op. cit., p.17.

1-La définition hypospécifique : Lorsque la réponse de la première question est positive et négative pour la deuxième question. Ce type de définition signifie que les traits spécifiques donnés sont insuffisants, et « *la définition ne permet pas de différencier l'entité dénotée des entités partageant le même genre prochain* »²⁸.

2-La définition suffisante : « *Elle répond positivement à la double question* »²⁹. Ce type de définition donne un nombre de traits pour que le mot soit distingué par rapport à sa classe générale.

3-La définition hyperspécifique : La réponse est positive dans les deux cas .Elle donne plus de détails inutile et elle est considérée comme définition encyclopédique « *allant au- de la description nécessaire, accumulant des éléments non discriminatoires, des qualifications superflues* »³⁰

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons présenté d'abord, un aperçu des domaines d'études qui sont en relation avec notre sujet de recherche.

Ensuite, nous avons essayé de définir le dictionnaire d'une manière générale, et aborder sa typologie et leurs caractéristiques.

Et enfin, nous avons exposé les modèles d'analyse du sens lexical que nous allons appliquer sur notre corpus dans le chapitre qui suit.

²⁸Ibid., p.18.

²⁹Ibid., p.18.

³⁰ Ibid., p19.

Chapitre2 : Analyse du sens lexical

Introduction

Ce chapitre porté sur l'analyse du sens lexical, constituant la partie pratique, qui est consacrée à l'analyse de notre corpus. Ce dernier est composé d'un ensemble de définitions, extraites de trois dictionnaires français : Dictionnaire LE GRAND ROBERT électronique, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS, et dictionnaire petit Larousse en couleurs.

Les définitions étudiées concernent les noms concrets et abstraits appartenant aux différents champs sémantiques : le champ sémantique de vent, le champ sémantique de pluie, le champ sémantique de mot et champ sémantique de peur.

Pour chaque champ sémantique, nous appliquerons dans un premier lieu, l'analyse sémique sous forme de tableaux sémiques. L'ensemble de sèmes mentionnés dans les tableaux sémiques, sont choisis à partir des définitions extraites des trois dictionnaires. Ces sèmes permettent de distinguer l'ensemble d'éléments du champ sémantique, en donnant pour chaque élément un sème spécifique.

Dans un second lieu, nous vérifierons la justesse de l'adéquation défini /définition par la double question (Est-ce que tous les X sont des Y et est ce que tous Y sont des X) et à travers les réponses nous distinguerons le type de chaque définition, ainsi que le genre prochain utilisé dans chaque définition.

2.1. Le champ sémantique du vent

2.1.1. Analyse sémique

L'analyse sémique porte sur la description, en langue, des mots suivants : Mistral, tramontane, autan, sirocco, brise, zéphyr, aquilon et bise, qui appartient au champ sémantique de vent. A cet effet, nous avons retenu des définitions des trois dictionnaires français : Le Grand Robert, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS et Petit Larousse en couleurs.

	Le Grand Robert	HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS	Petit Larousse en couleurs
Vent	Mouvement de l'atmosphère; phénomène météorologique dû aux propriétés physiques inégales et changeantes de l'atmosphère (densité, pression, température).	Mouvement naturel d'une masse d'air qui se déplace suivant une direction déterminée.	Mouvement de l'air qui se déplace d'une zone de hautes pressions vers une zone de bases pressions.
Mistral	Vent violent qui souffle du nord ou du nord-ouest vers la mer, dans la vallée du Rhône et sur la Méditerranée	Vent violent de secteur nord soufflant le long de la vallée du Rhône et sur la région méditerranéenne	Vent violent, froid et sec, qui descend la vallée du Rhône et qui est dû à des dépressions localisées sur la méditerranéenne
Tramontane	Vent du nord, sur la côte méditerranéenne (France, Italie). Vent qui vient d'au-delà des montagnes (Alpes,	Vent froid, et en partic. Vent du nord, dans les régions méditerranéennes	Vent froid soufflant dans le Languedoc et le Roussillon

	Pyrénées).		
Autan	Vent orageux qui souffle du Sud ou du Sud-ouest	Vent de secteur sud est, dans le midi de la France	Vent violent, chaud et très sec du sud-est, qui souffle sur le Toulousain
Sirocco	Dans les régions méditerranéennes, Vent de sud-sud-est, chaud et sec, d'origine saharienne, « résultat du régime anticyclonal qui s'établit sur le Nord du continent africain et des dépressions qui se forment souvent sur le bassin occidental de la Méditerranée » (de Martonne).	Vent du sud est, chaud et sec, chargé de poussière, qui vient des déserts africains et souffle en Algérie, en Tunisie, en Sicile	Vent très sec et très chaud qui souffle du Sahara vers le littoral, lorsque des basses pressions règnent sur la méditerranée
Bise	Vent* sec et froid soufflant du nord ou du nord-est	Vent de nord à nord-est, sec et froid	Vent froid
Brise	Vent peu violent	Vent modéré et régulier	Petit vent frais et doux
Zéphyr	Vent doux et agréable, brise légère	Vent tiède et léger	Vent doux et agréable
Aquilon	Vent du nord, froid et violent	Vent du nord, froid et violent	Vent du nord

A partir des définitions du mot vent, on obtient les sèmes suivants : mouvement et phénomène météorologique. En observant les définitions des mots étudiés (Mistral, tramontane, autan, sirocco, brise, zéphyr, aquilon et bise), il apparaît que ces derniers peuvent être classés à l'intérieur du champ sémantique de vent, ainsi que toutes ces définitions sont introduites par le mot vent. Ces sèmes communs sont des sèmes génériques, ils expriment l'appartenance à une classe sémantique spécifique. Ces définitions des mots étudiés accordent aux sèmes génériques des sèmes spécifiques permettant de les distinguer.

La réalisation d'un tableau sémique dépend de l'ensemble des sèmes suivants : Sec, doux, violent et froid. Ces sèmes sont relatifs à la nature et caractéristiques de chaque mot de la série.

La présence d'un sème pour un mot est représentée par le symbole plus(+) et l'absence d'un sème est représentée par le symbole moins(-), selon les définitions des trois dictionnaires.

	S1 Sec	S2 Doux	S3 Violent	S4 Froid
Mistral	+	-	+	+
Tramontane	-	-	-	+
Autan	+	-	+	-
Sirocco	+	-	-	-
Bise	+	-	-	+
Brise	-	+	+	-
Zéphyr	-	+	-	-
Aquilon	-	-	+	+

L'archilexeme, qui convient à tous les éléments du champ, est le mot vent, il s'agit d'un terme générique, en revanche l'archisémème est absent car aucun sème n'est marqué positivement pour tous les éléments du champ lexical.

Chaque mot porte un contenu sémantique différent par rapport à un autre, les sémèmes des huit mots s'opposent comme suit :

Sémème de mistral = {S1+S3+S4}, Sémème de tramontane = {S4}, Sémème d'autan = {S1+S3}, Sémème de sirocco = {S1}, Sémème de bise = {S1+S4}, Sémème de brise = {S2+S3}, Sémème de zéphyr = {S2}, Sémème d'aquilon = {S3+S4}.

D'après cette analyse sémique, les mots de champ s'opposent entre eux comme suit :

Mistral, aquilon : vents violents et froids et ils ne sont pas doux. Le mistral est un vent sec par rapport à aquilon.

Bise, tramontane : vents froids et ils ne sont ni doux ni violents. La bise est un vent sec par rapport à tramontane.

Sirocco, autan : vents secs et ils ne sont ni doux ni froid. Autan se distingue de sirocco par sa violence.

Brise, zéphyr : vents doux et ils ne sont ni secs ni froids. Se qui caractérise la brise est sa violence par rapport au zéphyr.

2.1.2. Genre prochain et type de définition (hypospécifique, suffisante et hyperspécifique)

2.1.2.1. Dictionnaire le Grand Robert

Le dictionnaire le Grand Robert fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de vent. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les mots sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : vent.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de vent, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hy- pospécifique	Définition suffi- sante	Définition hy- perspécifique

Mistral		✓	
Tramontane		✓	
Autan		✓	
Sirocco			✓
Bise	✓		
Brise		✓	
Zéphyr	✓	Zéphyr	
Aquilon	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de bise, de zéphyr et d'aquilon. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : la bise de la bora ou le zéphyr de la brise.

b- Les définitions suffisantes : celles de mistral, de tramontane, d'autan et de brise. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

c- Les définitions hyperspécifiques : celle de sirocco. Elle donne plus de traits distinctifs nécessaires au mot sirocco.

2.1.2.2. Dictionnaire HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS

Le dictionnaire HACHETTE fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de vent. Pour le genre prochain ou l'incluant, il classe tous les mots sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : vent.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de vent, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Mistral		✓	
Tramontane	✓		
Autan		✓	
Sirocco			✓
Bise	✓		
Brise		✓	
Zéphyr		✓	
Aquilon	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

- a- Les définitions hypospécifiques : celles de tramontane, de bise et d'aquilon. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : la tramontane du mistral, la bise de la bora et l'aquilon du mistral.
- b- Les définitions suffisantes : celles de mistral, d'autan, de brise et de zéphyr. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.
- c- Les définitions hyperspécifiques : celle de sirocco. Elle donne plus de traits distinctifs nécessaires au mot sirocco.

2.1.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs

Le dictionnaire petit Larousse en couleurs fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de vent. Pour le genre prochain ou l'incluant, il classe toutes les mots sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : vent.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de vent, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Mistral			✓
Tramontane		✓	
Autan		✓	
Sirocco			✓
Bise	✓		
Brise		✓	
Zéphyr	✓		
Aquilon	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de bise, de zéphyr et d'aquilon. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : le zéphyr de brise, l'aquilon de la bise, du mistral, de la tramontane et du borée.

b- Les définitions suffisantes : celles de tramontane, d'autan et de brise. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

c- Les définitions hyperspécifiques : celles de mistral et de sirocco. Elles donnent plus de traits distinctifs nécessaires au mot mistral et au mot sirocco.

2.2. Le champ sémantique de pluie

2.2.1. Analyse sémique

L'analyse sémique porte sur la description, en langue, des mots suivants: bruine, crachin, giboulée et averse, qui appartient au champ sémantique de pluie. A cet effet, nous avons retenu des définitions des trois dictionnaires : Grand Robert, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS et Petit Larousse en couleurs.

	Le Grand Robert	HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS	Petit Larousse en couleurs
Pluie	Eau* qui tombe en gouttes des couches atmosphériques, des nuages, sur la terre.	Eau qui tombe en gouttes des nuages.	Précipitation liquide d'eau atmosphérique sous forme de gouttes.
Bruine	Petite pluie très fine et froide, qui résulte de la précipitation du brouillard	Petite pluie fine	Pluie fine et froide qui tombe lentement
Crachin	Pluie fine et serrée	Pluie fine et dense	Petite pluie fine et pénétrante
Giboulée	Pluie soudaine, quelquefois accompagnée de vent, de grêle ou même de neige, et bientôt suivie d'une éclaircie	Pluie soudaine et brève, souvent mêlée de grêle ou de neige	Pluie soudaine et de peu de durée, accompagnée souvent de grêle
Averse	Pluie soudaine et abondante	Pluie soudaine et abondante de courte durée	Pluie subite et abondante

A partir des définitions du mot pluie, on obtient les sèmes suivants : eau et précipitation. En observant les définitions des mots étudiés (Bruine, crachin, giboulée et averse), il apparaît que ces derniers peuvent être classés à l'intérieur du champ sémantique de pluie, ainsi que toutes ces définitions sont introduites par le mot pluie ou précipitation. Ces sèmes communs sont des sèmes génériques, ils expriment l'appartenance à une classe sémantique spécifique. Ces définitions des mots étudiés accordent aux sèmes génériques des sèmes spécifiques permettant de les distinguer.

La réalisation d'un tableau sémique dépend de l'ensemble de sèmes suivants : fine, soudain, résultat de la précipitation du brouillard, accompagnée de neige ou grêle et abondante. Ces sèmes sont relatifs à la nature et caractéristiques de chaque mot de la série.

La présence d'un sème pour un mot est représentée par le symbole plus(+) et l'absence d'un sème est représentée par le symbole moins(-), selon les définitions des trois dictionnaires.

	S1 Fine	S2 Soudaine	S3 Résultat de la précipitation du brouillard	S4 Accompagnée de neige ou grêle	S5 Abondante
Bruine	+	-	+	-	-
Crachin	+	-	-	-	-
Giboulée	-	+	-	+	+
Averse	-	+	-	-	+

L'archilexème, qui convient à tous les éléments du champ, est le mot pluie, il s'agit d'un terme générique, en revanche l'archisème est absent car aucun sème n'est marqué positivement pour tous les éléments du champ lexical.

Tout mot porte un contenu sémantique différent par rapport à un autre, en opposant les sèmes des cinq éléments comme suit :

Sémème de bruine= {S1+S3}, Sémème de crachin= {S1}, Sémème de giboulée= {S2+S4+S5}, Sémème d'averse= {S2+S5}

D'après cette analyse sémique, les mots de champ s'opposent entre eux comme suit :

Bruine et crachin : sont des pluies fines, elles ne sont ni soudaines ni abondantes. Bruine est le résultat de la précipitation du brouillard.

Giboulée et averse : sont des pluies soudaines et abondantes, elles ne sont ni fines ni un résultat de la précipitation du brouillard. Giboulée est accompagnée de neige ou de grêle et averse n'est pas accompagnée.

2.2.2. Genre prochain et type de définition (hypospécifique, suffisante ou hyperspécifique)

2.2.2.1. Dictionnaire le Grand Robert

Le dictionnaire le Grand Robert fait recourt à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de pluie. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les mots sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : pluie.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de pluie, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Bruine		✓	
Crachin	✓		
Giboulée		✓	
Averse		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- La définition hypospécifique : celle de crachin. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : le crachin de la bruine.

b- Les définitions suffisantes : celles de bruine, de giboulée et d'averse. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.2.2.2. Dictionnaire HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS

Le dictionnaire HACHETTE fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de pluie. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : pluie.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de pluie, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Bruine	✓		
Crachin	✓		
Giboulée		✓	
Averse		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de bruine et de crachin. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : la bruine du crachin et le crachin de la bruine.

b- Les définitions suffisantes : celles de giboulée et d'averse. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.2.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs

Le dictionnaire petit Larousse en couleurs fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de pluie. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les mots sous la même catégorie générale, c'est-à-dire il utilise le même genre prochain : pluie.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de pluie, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Bruine	✓		
Crachin	✓		
Giboulée		✓	
Averse		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de bruine et de crachin. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : la bruine du crachin et le crachin de la bruine.

b- Les définitions suffisantes : celles de giboulée et d'averse. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.3. Le champ sémantique de mot

2.3.1. Analyse sémique

L'analyse sémique porte sur la description, en langue, des mots suivants: nom, verbe, pronom, déterminant, adjectif, adverbe, préposition, conjonction, qui appartient au champ sémantique de mots. A cet effet, nous avons retenu des définitions des trois dictionnaires français : Grand Robert, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS et Petit Larousse en couleurs.

	Le Grand Robert	HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS	Petit Larousse en couleurs
Mot	Élément sémantiquement codé d'une langue*; son ou groupe de sons articulés, ou figurés graphiquement (par idéogrammes ou par lettres), qui conserve une certaine unité formelle dans des emplois grammaticaux déterminés et auquel est liée soit une fonction stable, soit la représentation d'une chose, d'une idée ou d'un être	Son ou groupe de sons d'une langue auquel est associé un sens, et que les usagers de cette langue considèrent comme formant une unité autonome ;lettre ou suite de lettres comprise entre deux espace blancs, transcrivant un tel son ou un tel groupe de sons, en français et dans les langues de tradition graphique comparable.	Son ou groupe de sons ou de lettres susceptibles d'être utilisés dans les divers énoncés d'une langue.
Nom	Signe du langage (mot ou groupe de mots) servant à désigner un individu* ou une classe	Mot qui sert à désigner un être vivant, une chose (abstraite ou concrètes), un groupe.	Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose, et à les distinguer des

	d'individus et à les distinguer des êtres de la même espèce.	Nom propre, qui désigne un être singulier, unique. Nom commun, donné à toutes les choses, à tous les êtres conçus comme appartenant à une même catégorie.	êtres de même espèce.
Verbe	Mot qui exprime un dynamisme (action, état, devenir) et qui présente dans de nombreuses langues — notamment en français — un système complexe de formes (Conjugaison).	Partie de discours, mot exprimant une action, un état, un processus et variant en personne, en nombre, en temps, en mode et en voix. Verbes transitifs, intransitifs. Verbes auxiliaires. Verbes défectifs.	Mot qui, dans une proposition, exprime l'action ou l'état du sujet et porte des désinences de temps et de mode.
Pronom	Mot qui sert à représenter un mot de sens précis déjà employé à un autre endroit du contexte ou qui joue le rôle d'un nom absent, généralement avec une nuance d'indétermination	Mot qui, en général, représente un nom, un adjectif, ou une proposition, exprimés avant ou après lui dans le contexte.	Mot qui représente un nom, une phrase, un adjectif.
Déterminant	Mot qui en détermine un autre; complément d'un déterminé.	Élément qui détermine un substantif (article, adjectif possessif, démonstratif, indé-	Constituant du groupe du nom indiquant en français le genre, le nombre, le carac-

		fini, numéral, etc.)	tère déterminé, etc.
Adjectif	Mot susceptible d'être adjoind directement (épithète), ou indirectement (attribut), par l'intermédiaire de quelques verbes (être, notamment) au substantif avec lequel il s'accorde, pour exprimer une qualité (adjectif qualificatif) ou un rapport (adjectif déterminatif).	Mot variable qui peut être adjoind à un substantif, qu'il qualifie ou détermine. Adjectif qualificatif épithète, attribut. Adjectif déterminatif (démonstratif, possessif, numéral, indéfini, relatif, interrogatif ou exclamatif).	Mot qui qualifie ou détermine le substantif auquel il est joint.
Adverbe	Mot invariable ajoutant une détermination à un verbe, un adjectif, un adverbe ou une phrase (adverbe de phrase).	Mot invariable qu'on joint à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe pour en compléter ou en modifier le sens.	Mot invariable dont la fonction est de modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.
Préposition	Mot* grammatical, invariable, servant à introduire un complément* en marquant le rapport qui unit ce complément au mot complété	Mot invariable reliant un élément de la phrase à un autre ou à la phrase elle-même, et marquant la nature du rapport qui les unit.	Mot invariable qui joint deux autres mots en établissant un rapport de dépendance entre eux.

Conjonction	Partie du discours qui sert à joindre deux mots ou groupes de mots.	Mot invariable qui unit deux mots, deux proposition .Mais, ou, et, donc, or, ni, car sont des conjonctions de coordination. Comme, quand, que sont des conjonctions de subordination.	Mot invariable qui sert à joindre entre eux deux mots ou deux propositions de même nature (conj. de coordination) ou à relier une proposition subordonné à une principale (conj. de subordination).
-------------	---	--	---

À partir des définitions du mot mot, on obtient les sèmes suivants : élément sémantique et groupe de sons ou de lettres. En observant les définitions des mots étudiés (nom, verbe, pronom, déterminant, adjectif, adverbe, préposition, conjonction), il apparaît que ces derniers peuvent être classés à l'intérieur du champ sémantique de mot, ainsi que toutes ces définitions sont introduites par le mot mot, élément ou partie de discours . Ces sèmes communs sont des sèmes génériques, ils expriment l'appartenance à une classe sémantique spécifique. Ces définitions des mots étudiés accordent aux sèmes génériques des sèmes spécifiques permettant de les distinguer.

La réalisation d'un tableau sémique dépend de l'ensemble de sèmes suivants : Partie de discours, invariable, sert à désigner une chose, exprimer une action, représenter un autre mot, sert à déterminer un mot, sert à qualifier un mot, sert à modifier le sens d'un verbe, adjectif ou d'un adverbe, introduire un complément, relier deux éléments de même nature. Ces sèmes sont relatifs à la nature et caractéristiques de chaque mot de la série.

La présence d'un sème pour un mot est représentée par le symbole plus(+) et l'absence d'un sème est représentée par le symbole moins(-), selon les définitions des trois dictionnaires.

S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
Partie de discours	Invariable	Sert à désigner une chose	Exprimer une action	Représenter un autre mot	Sert à déterminer un mot	Sert à qualifier un mot	Sert à modifier le sens d'un verbe, adjectif ou d'un adverbe.	Introduire un complément	Relier deux éléments de même nature

Nom	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-
Verbe	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-
Pro-nom	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-
Déter-minant	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-
Adjec-tif	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Ad-verbe	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-
Prépo-sition	+	+	-	-	-	-	-	-	+	-
Con-jonc-tion	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+

L'archilexeme, qui convient à tous les mots du champ, est le mot mot, il s'agit d'un terme générique et l'archisémème est partie de discours car il est marqué positivement pour tous les éléments du champ lexical.

Tout mot porte un contenu sémantique différent par rapport à un autre, en opposant les sémèmes des huit mots comme suit :

Sémème de nom = {S1+S3}, Sémème de verbe= {S1+S4}, Sémème de pronom= {S1+S5}, Sémème de déterminant= {S1+S6}, Sémème d'adjectif= {S1+S7}, Sémème d'adverbe= {S1+S2+S8}, Sémème de préposition= {S1+S2+S9}, Sémème de conjonction= {S1+S2+S10}.

2.3.2. Genre prochain et type de définition (hypospécifique, suffisante ou hyperspécifique)

2.3.2.1. Dictionnaire le Grand Robert

Le dictionnaire le Grand Robert fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de mot. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les sous différentes catégories générales, c'est-à-dire il utilise de différents genre prochains : signe pour le nom; mot pour le verbe, préposition, déterminant, adjectif, adverbe, et préposition; partie de discours pour conjonction.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de mot, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Nom		✓	
Verbe		✓	
Préposition		✓	
Déterminant		✓	
Adjectif			✓
Adverbe		✓	
Préposition		✓	
Conjonction		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions suffisantes : celles de nom, de verbe, de préposition, de déterminant, d'adverbe, de préposition et de conjonction. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

b- La définition hyperspécifique: celle de l'adjectif. Elle donne plus de traits distinctifs nécessaires au mot.

2.3.2.2. Dictionnaire HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS

Le dictionnaire HACHETTE fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de mot. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les sous différentes catégories générales, c'est-à-dire il utilise de différents genre prochains : mot pour nom, préposition, adjectif, adverbe, préposition et conjonction; partie de discours pour verbe; élément pour déterminant.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de mot, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Nom			✓
Verbe		✓	
Préposition		✓	
Déterminant		✓	
Adjectif		✓	
Adverbe		✓	
Préposition	✓		
Conjonction		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

- a- La définition hypospécifique : celle de préposition. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique, par exemple : la préposition de la conjonction.

- b- Les définitions suffisantes : celles de verbe, de préposition, de déterminant, d'adjectif, d'adverbe et de conjonction. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.
- c- La définition hyperspécifique : celle de nom. Elle donne plus de traits distinctifs nécessaires au mot mistral et au mot sirocco.

2.3.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs

Le dictionnaire petit Larousse en couleurs fait recours à la définition par inclusion pour définir tous les mots du champ sémantique de mot. Pour le genre prochain ou l'incluant, le dictionnaire classe tous les sous différentes catégories générales, c'est-à-dire il utilise de différents genre prochains : mot pour nom, verbe, préposition, adjectif, adverbe, préposition et conjonction ; constituant pour déterminant.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de mot, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hyperspécifique
Nom		✓	
Verbe		✓	
Préposition		✓	
Déterminant		✓	
Adjectif		✓	
Adverbe		✓	
Préposition		✓	
Conjonction		✓	

D'après ce tableau, on peut distinguer :

- a- Les définitions suffisantes : celles de tous les éléments de la série. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.4. Le champ sémantique de peur

2.4.1. Analyse sémique

L'analyse sémique porte sur la description, en langue, des mots suivants : Trouille, terreur, frayeur, épouvante et frousse, qui appartient au champ sémantique de peur. A cet effet, nous avons retenu des définitions des trois dictionnaires français : Grand Robert, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS et Petit Larousse en couleurs.

	Le Grand Robert	HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS	Petit Larousse en couleurs
Peur	Phénomène psychologique à caractère affectif marqué, qui accompagne la prise de conscience justifiée ou non d'un danger*, d'une menace pour la vie ou la sensibilité du sujet, et qui peut prendre la forme soit d'une émotion-choc.	Crainte violente éprouvée en présence d'un danger réel ou imaginaire.	Sentiment d'inquiétude éprouvé en présence ou à la pensée d'un danger.
Trouille	Peur aiguë.	Peur.	Peur.
Terreur	Peur extrême qui affole, bouleverse, paralyse; angoisse vive et profonde.	Sentiment de peur incontrôlée qui empêche d'agir en annihilant la volonté.	Epouvante, frayeur, très grande peur.
Frayeur	Peur très vive, généralement passagère et provoquée par un danger	Crainte vive et passagère, en général sans fondement	Peur violente causée par le sentiment d'un danger,

	réel ou supposé.	ment.	effroi.
Epouvante	Peur violente, profonde et soudaine causée par quelque chose de menaçant et d'effrayant (souvent de caractère extraordinaire, inhumain...).	Effroi violent, peur soudaine, panique.	Terreur soudaine accompagnée d'un grand trouble ; effroi, horreur.
Frousse	Peur.	Peur.	Peur extrême.

A partir des définitions du mot peur, on obtient les sèmes suivants : crainte et sentiment. En observant les définitions des mots étudiés (trouille, terreur, frayeur, épouvante et frousse), il apparaît que ces derniers peuvent être classés à l'intérieur du champ sémantique de peur, ainsi qu'elles sont introduites par le mot peur, sentiment ou crainte. Ces sèmes communs sont des sèmes génériques, ils expriment l'appartenance à une classe sémantique spécifique. Ces définitions des mots étudiés accordent aux sèmes génériques des sèmes spécifiques permettant de les distinguer.

La réalisation d'un tableau sémique dépend de l'ensemble des sèmes suivants : Peur, violente, soudaine, aigue, extrême et empêche d'agir. Ces sèmes sont relatifs à la nature et caractéristiques de chaque mot de la série.

La présence d'un sème pour un mot est représentée par le symbole plus(+) et l'absence d'un sème est représentée par le symbole moins(-), selon les définitions des trois dictionnaires.

	S1 Peur	S2 Violente	S3 Soudaine	S4 Aigue	S5 Extrême	S6 Empêche d'agir
Trouille	+	-	-	+	-	-
Terreur	+	-	-	-	+	+

Frayeur	+	+	-	-	-	-
Epouvante	+	+	+	-	-	-
Frousse	+	-	-	-	+	-

L'archilexeme, qui convient à tous les éléments du champ, est le mot sentiment, il s'agit d'un terme générique, en revanche l'archiséme est le mot peur car il est marqué positivement pour tous les éléments du champ lexical.

Tout mot porte un contenu sémantique différent par rapport à un autre, en opposant les sémes des cinq éléments comme suit :

Sème de trouille= {S1+S4}, Sème de terreur= {S1+S6}, Sème de frayeur= {S1+S2}, Sème d'épouvante= {S1+S2+S3}, Sème de frousse= {S1+S5}

D'après cette analyse sémique, les mots de champ s'opposent entre eux comme suit :

Terreur et frousse : peurs extrêmes, elles ne sont pas violentes ni soudaines ni aigues. La terreur se distingue de la frousse par le sème empêche d'agir.

Frayeur et épouvante : peurs violentes, elles ne sont pas aigues ni extrêmes et n'empêchent pas d'agir. L'épouvante se distingue de la frayeur par le sème soudaine.

La trouille : peur qui se distingue par rapport aux autres types de peur, par le sème aigue.

2.4.2. Genre prochain et type de définition (hypospécifique, suffisante ou hyperspécifique)

2.4.2.1. Dictionnaire le Grand Robert

Le dictionnaire le Grand Robert fait recours à deux types de définitions. En premier lieu, la définition par inclusion pour définir : trouille, terreur, frayeur et épouvante. Ces dernières sont classées toutes sous la même catégorie générale, c'est-à-dire le dictionnaire utilise le même genre prochain : peur.

En second lieu, la définition par synonymie pour définir le mot frousse. Le dictionnaire donne le mot peur comme synonyme ou équivalant au mot frousse.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de peur, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hypospécifique
Trouille	✓		
Terreur	✓		
Frayeur		✓	
Epouvante		✓	
Frousse	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de trouille, de terreur et de frousse. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

b- Les définitions suffisantes : celles de frayeur et d'épouvante. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.4.2.2. Dictionnaire HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANCAIS

Le dictionnaire HACHETTE recourt à deux types de définitions. En premier lieu, la définition par inclusion pour définir : terreur, frayeur et épouvante. Ces dernières sont classées sous différentes catégories générales, c'est-à-dire le dictionnaire utilise de différents genre prochains : sentiment pour terreur ; crainte pour frayeur ; effroi pour épouvante.

En second lieu, la définition par synonyme pour définir : trouille et frousse. Le dictionnaire donne, pour les deux mots, peur comme synonyme aux mots trouille et frousse.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de peur, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hypospécifique
Trouille	✓		
Terreur	✓		
Frayeur		✓	
Epouvante	✓		
Frousse	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

a- Les définitions hypospécifiques : celles de trouille, de terreur, d'épouvante et de frousse. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

b- La définition suffisante : celle de frayeur. Le nombre de traits spécifiques permet de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

2.4.2.3. Dictionnaire petit Larousse en couleurs

Le dictionnaire petit Larousse en couleurs fait recours à deux types de définitions. En premier lieu, la définition par inclusion pour définir : terreur, frayeur, épouvante et frousse. Ces dernières sont classées sous différentes catégories générales, c'est-à-dire le dictionnaire utilise de différents genre prochains : frayeur, et frousse ; épouvante pour terreur ; terreur pour épouvante.

En second lieu, la définition par synonyme pour définir le mot trouille. . Le dictionnaire donne le mot peur comme synonyme au mot trouille.

En testant toutes les définitions, des mots du champ sémantique de peur, par la double question de l'adéquation défini/définition, nous obtenons le tableau suivant :

	Définition hypospécifique	Définition suffisante	Définition hypospécifique

Trouille	✓		
Terreur	✓		
Frayeur	✓		
Epouvante	✓		
Frousse	✓		

D'après ce tableau, on peut distinguer :

- a- Les définitions hypospécifiques : celles de tous les éléments de la série. Le nombre de traits spécifiques ne permet pas de distinguer ces mots des autres appartenant au même champ sémantique.

Synthèse de l'analyse

Ce chapitre a été réservé à l'application des deux modèles d'analyse du sens lexical, proposés par la sémantique lexicale, sur notre corpus. Ce dernier est composé de quatre champs sémantiques, dont deux champs concernent les noms concrets (champ sémantique de vent et de pluie), et deux champs concernent les noms abstraits (champ sémantique de mot et de peur).

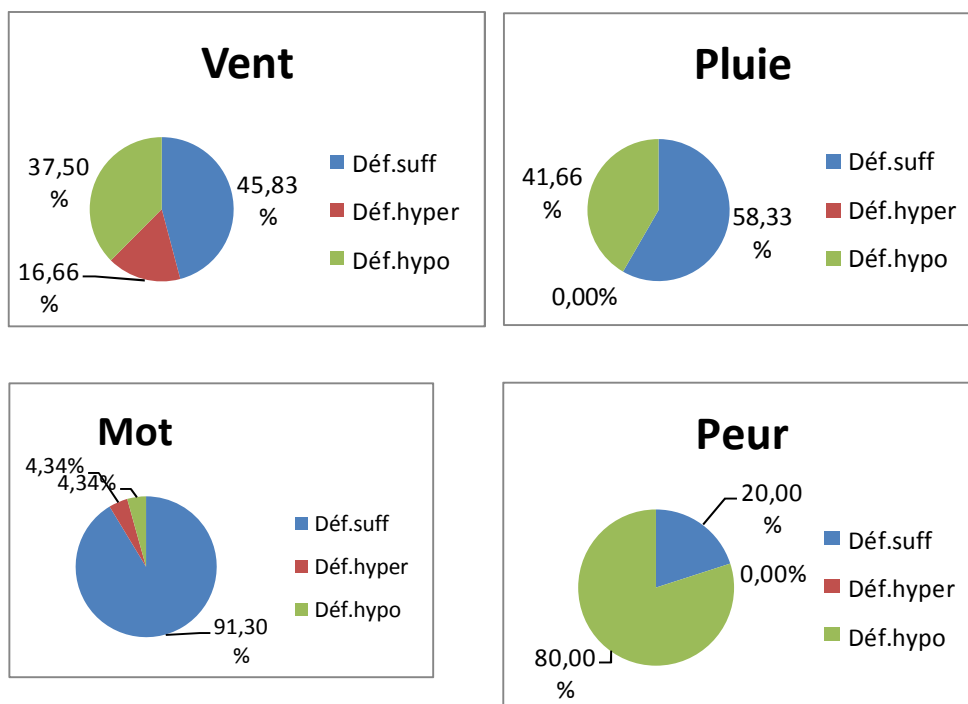
Nous avons analysé notre corpus par champs sémantique, autrement dit, pour tous les champs sémantiques nous avons appliqué d'abord le modèle d'analyse sémique, puis le modèle de la définition par inclusion qui se subdivise en deux : l'analyse du genre prochain et le type de définitions (hypospécifique, suffisante, hyperspécifique).

Il nous a été permis d'abord, à travers l'analyse sémique des mots des quatre champs sémiques et en s'appuyant sur leurs définitions dans les trois dictionnaires, de décrire et définir par traits différentiels les séries de mots des champs sémantiques. Les archilexemes proposés correspondent aux genres prochains et les différents sèmes correspondent aux traits différentiels.

Cette analyse montre l'appartenance des séries de noms aux champs sémantiques précis. Nous avons constaté que les définitions extraites des trois dictionnaires permettent de construire des champs sémantiques, c'est-à-dire toutes les définitions des trois dictionnaires fournissent des informations ou des traits en communs qui déterminent l'appartenance des noms à un champ particulier, ainsi que des traits différentiels qui distinguent les noms d'un champ précis.

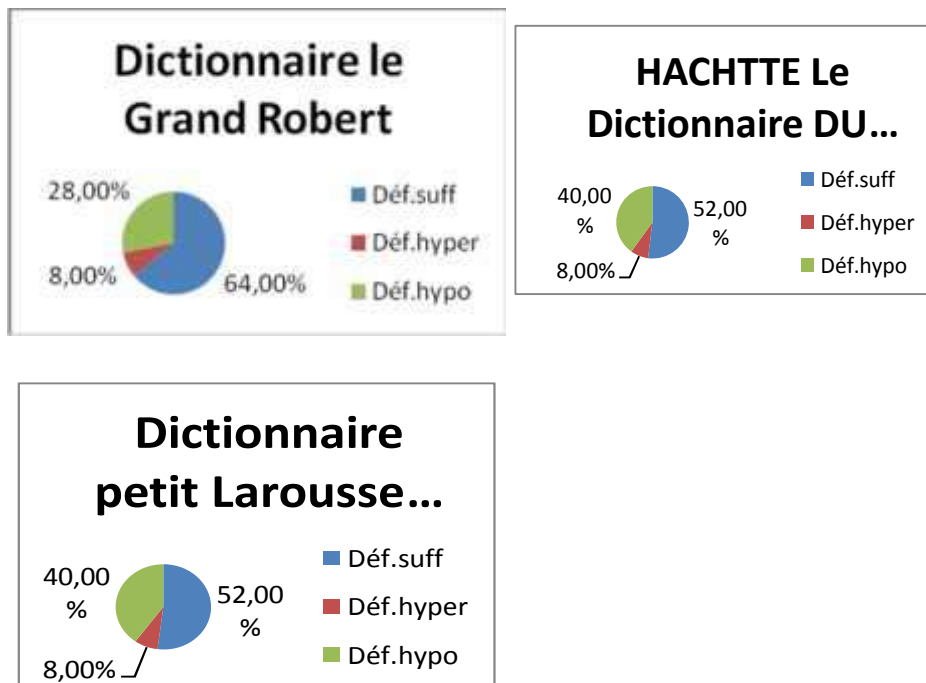
Ensuite, nous avons appliqué le deuxième modèle d'analyse (analyse du genre prochain et le type de définitions) sur toutes les définitions des trois dictionnaires. Dans un premier temps, nous avons remarqué que les trois dictionnaires classent les noms concrets, des deux champs sémantiques de vent et pluie, dans la même classe générale, en d'autres termes, les trois dictionnaires utilisent le même genre prochain : vent pour tous les noms du champ sémantique de vent et pluie pour tous les noms du champ sémantique de pluie. En revanche, pour les noms abstraits, les trois dictionnaires ne classent pas les séries des noms des champs sémantiques, dans la même classe générale.

Dans un second temps, nous avons constaté que le type de définitions (hypospécifique, suffisante, hyperspécifique) varie selon le champ sémantique et selon le dictionnaire comme représenté dans les figures suivantes :



Variation de type de définitions selon le champ sémantique

Nous remarquons que le type de définitions n'est pas relatif au type de champ sémantique.



Variation de type de définitions selon les dictionnaires

Nous apercevons que les trois dictionnaires adoptent les trois types de définitions dans leurs traitements des entrées.

Conclusion générale

Ce travail intitulé « Analyse du sens lexical définition hypospécifique, hyperspécifique et par genre prochain cas des dictionnaires : LE GRAND ROBERT, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS et petit Larousse en couleurs » s'inscrit dans le domaine de la lexicographie française et la sémantique lexicale plus précisément. L'objectif de ce travail est de déduire la stratégie de définition des dictionnaires français le Grand Robert, HACHETTE Le Dictionnaire DU FRANÇAIS et petit Larousse en couleurs, plus exactement dans le choix du genre prochain et le type de définitions entre la définition hypospécifique, suffisante ou hyperspécifique, en se basant sur les modèles d'analyse du sens lexical proposés par la sémantique lexicale.

Cette étude s'est portée essentiellement sur les définitions, existantes dans ces dictionnaires, des noms concrets et abstraits appartenant aux différents champs sémantiques. Pour ce faire, nous avons divisé notre travail en deux chapitres :

Un chapitre théorique, dans lequel nous avons essayé de rassembler les points théoriques qui abordent de près et de loin l'axe de notre étude. En effet nous nous sommes penchés davantage sur l'analyse du sens lexical, où il nous est venu de comprendre les modèles d'analyse : l'analyse sémique, la définition par inclusion et le type de définitions (hypospécifique, suffisante et hyperspécifique). Un second chapitre pratique a été consacré à l'analyse du corpus, lequel est composé de 74 définitions lexicographiques tirées des trois dictionnaires. L'analyse est effectuée par champs sémantique en appliquant les modèles d'analyse.

Au cours de notre étude, nous avons pu remarquer, à travers l'analyse sémique, que toutes les définitions des trois définitions répondent aux questions des consultants en tant qu'elles permettent de constituer des champs sémantiques particuliers. A partir de l'analyse des genres prochains de toutes les définitions des trois dictionnaires, nous sommes arrivés à dire que les trois dictionnaires adoptent la même stratégie de classement des noms concrets (les champs sémantiques de vent et pluie), autrement dit les trois dictionnaires ont utilisé les mêmes genres prochains pour les deux séries des noms concrets, par contre ils se différencient dans le cas des champs sémantiques abstraits (les champs sémantiques de mot et peur), c'est-à-dire les noms de la série ne sont pas classés dans la même catégorie générale .

Nous sommes arrivés à dire, à travers l'analyse de type de définitions, que ces trois dictionnaires adoptent le même type de définition pour certains mots d'un champ sémantique précis, rappelant par exemple les définitions des mots du champ sémantique de peur sont à 80% des définitions hypospécifiques dans les trois dictionnaires. En revanche, pour les autres champs sémantiques, les trois dictionnaires n'adoptent pas le même type de définitions, car nous avons remar-

qué que le type de définition de certains mots change en changeant de dictionnaire.

L'analyse que nous avons effectuée nous amène à infirmer nos deux hypothèses. En effet, ces dictionnaires n'adoptent pas la même stratégie de définition dans le choix du genre prochain ou du type de définitions. Ainsi que la stratégie de définition n'est pas relative au volume du dictionnaire en raison de la présence des trois types de définitions dans les trois dictionnaires.

Ce travail n'est qu'un point de démarrage qui peut formuler plusieurs pistes de recherche qui peuvent se réaliser dans des travaux plus approfondis. Nous désirons pour une éventuelle recherche, élargir le corpus en analysant d'autres catégories de mot et dans d'autres dictionnaires, et aussi faire appel à d'autres domaines d'études et modèles d'analyse.

Références bibliographiques

Ouvrages

- CORBIN, P.et DESSAUX-BERTHONNEAU, A-M.et CORBIN D (dir).*Lexique*. Tome 2, *Le dictionnaire*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1983.
- CORBIN, P.et DESSAUX-BERTHONNEAU, A-M.et CORBIN, D (dir).*Lexique*. Tome 3, *Lexique et institutions*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1985.
- GARDES-TAMINE, J. *La Grammaire*. Tome 1, *Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand Colin, 1990. (Coll. Coursus).
- LEHMANN, A.et MARTIN-BERTHET, F (dir). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan, 2000.
- Les dictionnaires initiation à la lexicographie. Paris : Cedic, 1978.(Coll.1013). Récit écrit/récit filmique.
- POLGUERE, A. *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Canada : Les presses de l'université de Montréal, 2016.
- REY, A. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot : Image et modèles*. Paris : Armand Colin, 2008. (Coll. U).
- REY DEBOVE, J. *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. La Haye : Mouton, 1971.
- SCHWARZE, Ch. *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen : Narr, 2001.
- VANOYE, F. *Les dictionnaires initiation à la lexicographie*. Paris : Cedis, 1978.

Articles

- CAMPOS MARTIN, N. « *Lexicographie et traduction : les différents types de dictionnaires : classement et typologie* », in *Entreculturas*, 2009, n°1, pp. 317-349.
- FRADIN, B .et MARADIN J- M, « *Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique* », in *Dictionnaire, sémantique et culture*, 1979, n°43, pp.60-83.

-GEERAERTS, D. « *La grammaire cognitive et l'histoire de la sémantique lexicale* », in *Sémantique cognitive*, 1991, n°53, pp.17-50.

-GUILBERT, L. « *Dictionnaires et linguistique : essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains* », in *Le lexique*, 1962, n°2, pp.4-29.

-LARRIVÉE, P. « *Qu'est-ce que la sémantique peut dire du sens lexical ?* », in *Langages*, 2008, n°172, pp. 3-13.

-MASSERON, C. « *Les dictionnaires : une introduction* », in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 1982, n° 33, pp.91-109.

-OZTURK KASAR, S. « *Pour une typologie moderne des dictionnaires* », in *Synergies Turquie*, 2008, n°1, pp. 55-64.

-PRUVOST, J. « *Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^e siècle* », in *Etudes de linguistique appliquée*, 2005, n°137, pp.7à 37.

-REY, A. « *Typologie génétique des dictionnaires* », in *La lexicographie*, 1970, n°19, pp. 48-68.

-REY DEBOVE, J. « *Typologie des dictionnaires généraux monolingues de la langue actuelle* », in *Quaderni del cirsil*, 2005, n°4, pp.1-6.

-ROCIO SERRANO, C-O. « *Analyse sémantico-lexicale et terminologique* », in *Segunda época*, 2018, n°47, pp.153-163.

-SAADI, L. « *L'analyse lexicale* », in *Variances*, 1994, n°3, pp.13-24.

Dictionnaires

-DUBOIS, J. et al. *Dictionnaire de linguistique*. Ed, Larousse Bordas/VUEF2002. 1^{ère} édition 1994.

-MOINGEON, M.HACHETTE *Le Dictionnaire DU FRANÇAIS*, Edition Algérienne ENAG, 1993.

-REY, A. *Grand Robert*. CD-ROM, 2018.

-ROHMER, B et WILLERVAL, B (dir). *Petit Larousse en couleurs*. Ed, Larousse. Paris, 1998.

Résumé

Le dictionnaire est un outil d'apprentissage et de traitement du lexique d'une langue ou d'un domaine particulier à partir des définitions de différents types.

L'objectif de notre mémoire est d'analyser le sens lexical des termes de champs sémantiques sélectionnés, afin de démontrer la stratégie adoptée, par les dictionnaires choisis dans le choix du type de définition (hypospécifique/suffisante/hyperspécifique) et le choix du genre prochain et voir s'ils adoptent la même stratégie de définition.

Mots clés : dictionnaire - lexique - définitions - champs sémantiques - analyse sémique - analyse lexicale - hypospécifique - suffisante - hyperspécifique.

معالجة مفردات لغة أو مجال ما انطلاقا من مختلف أنماط التعريفات
الهدف من هذه المذكرة هو تحليل المعنى المعجمي للحقول الدلالية المختارة من أجل تحديد الإستراتيجية المعتمدة من
طرف المعاجم المعتمدة فيما يتعلق باختيار نمط ما من التعريفات ذات الشروط الدنيا أو العليا أو اختيار الجنس المباشر و
كذا فيما إذا كانت تعتمد نمطا واحدا في المعجم كله

الكلمات المفاتيح

- التعريفات- الحقول الدلالية - التحليل السميائي- التحليل المعجمي -

Abstract

The dictionary is a tool for learning and processing the lexicon of a language or a particular domain from definitions of different types.

The objective of our thesis is to analyze the lexical meaning of the terms of the selected semantic fields, in order to demonstrate the strategy adopted by the dictionaries chosen in the choice of the type of definition (hypospécifique/sufficient/hyperspécifique) and the choice of the next genre and see if they adopt the same definition strategy.

Key words: Dictionary - lexicon - definition - semantic fields - semic analysis - lexical analysis - hypospecific - hyperspecific.

